



Mai 2025

SAMPIGNY

Numéro 37

# Actualités

## DE HARVILLE À SOMPHEU

### Édito

Michèle Arrougé 4ème adjointe

Le printemps est arrivé et avec lui l'espoir d'un renouveau.

La nature se réveille, les arbres bourgeonnent, les fleurs colorent les prairies de leurs pétales éclatants et les oiseaux chantent le retour des beaux jours.

Profitions-en pour sortir, marcher, prendre le temps d'admirer la nature et retrouver le plaisir des choses simples.

Nous accueillons cette saison avec joie.



Avec le soleil qui brille à nouveau et de la douceur retrouvée, les associations vont reprendre leurs activités extérieures qui ne manqueront pas cette année.

Celles-ci nous permettent de nous retrouver pour des moments conviviaux. Nous remercions très vivement les présidents, les membres actifs et tous les bénévoles.

La mairie accorde une importance particulière au soutien et à l'accompagnement des associations en favorisant leur dynamisme et leurs actions.

Vous trouverez en détail leurs programmes dans ce journal.

Continuons ensemble à faire vivre cet esprit associatif qui nous unit et qui nous rassemble.

# Dans ce numéro

*État civil*

P3

*Les échos du conseil*

P4

- *Dont Budgets p4 à 6*

*Le travail de nos agents*

P9

*Le travail des entreprises*

P10

*CCAS*

P11

*Vie associative*

P12

*Impôts sur le revenu*

P20

*Informations diverses et pratiques*

P21

*Bonne lecture !*

# État civil



## Mariages



Néant

## Naissances

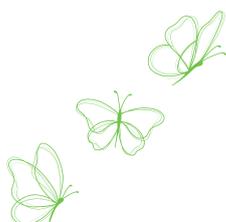


Néant

## Décès



Michelle MULOT décédée le 13 janvier



*Nous adressons nos sincères condoléances à la famille*



Conseil du 15 avril 2025

## BUDGETS

### Comptes de gestion et administratif 2024

- Le trésorier rend compte annuellement des opérations budgétaires exécutées par la mairie. (Compte de gestion)
- A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, la mairie établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondants aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

•

**Le compte administratif de la mairie doit être égal au compte de gestion du trésorier de Commercy.**

Monsieur le Maire sort de la salle durant le vote du compte administratif.

Le 1er Maire adjoint fait voter celui-ci et arrête ainsi les comptes ;



## Budget principal

### Investissement

#### Dépenses

Prévu : **1 511 646.70€**

Réalisé : **935 162.80€**

Reste à réaliser :

**126 000.00€**

#### Recettes

Prévu : **1 511 646.70€**

Réalisé : **489 744.97€**

Reste à réaliser :

**220 000€**

### Fonctionnement

#### Dépenses

Prévu : **1 101 265.50€**

Réalisé : **570 313.23€**

Reste à réaliser : **0,00**

#### Recettes

Prévu : **1 101 265.50€**

Réalisé : **1 133 454.21€**

Reste à réaliser : **0,00**

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :

**-445 417.83€**

Fonctionnement :

**563 140.98€**

Résultat global :

**117 723.15€**

## Budget eau

### Investissement

#### Dépenses

Prévu : **62 000€**

Réalisé : **2 637.00€**

Reste à réaliser : **0€**

#### Recettes

Prévu : **65 102.77€**

Réalisé : **65 102.77€**

Reste à réaliser : **0.00€**

### Fonctionnement

#### Dépenses

Prévu : **124 934.88€**

Réalisé : **31 295.65€**

Reste à réaliser : **0,00**

#### Recettes

Prévu : **236 501.25€**

Réalisé : **214 752.06€**

Reste à réaliser : **0,00**

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :

**62 465.77€**

Fonctionnement :

**183 456.41€**

Résultat global :

**245 922.18€**

## Budget assainissement

### Investissement

#### Dépenses

Prévu : **48 741.70€**

Réalisé : **30 000.00€**

Reste à réaliser : **0€**

#### Recettes

Prévu : **72 420.43€**

Réalisé : **72 418.38€**

Reste à réaliser : **0€**

### Fonctionnement

#### Dépenses

Prévu : **85 990.19€**

Réalisé : **83 708.45€**

Reste à réaliser : **0,00**

#### Recettes

Prévu : **85 990.19€**

Réalisé : **27 871.27€**

Reste à réaliser : **0,00**

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :

**42 418.38€**

Fonctionnement :

**-55 837.18€**

Résultat global :

**-13 418.80€**

# Budgets primitifs 2025

## Budget principal

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
FONCTIONNEMENT	1 073 344.22	1 137 453.39
INVESTISSEMENT	1 333 703.20	1 333 703.20
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>2 407 047.42</u></b>	<b><u>2 471 156.59</u></b>

Le budget principal est en suréquilibre de 64 109.17 €

## Budget assainissement

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
FONCTIONNEMENT	131 139.18	131 139.18
INVESTISSEMENT	24 000.00	85 275.38
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>155 139.18</u></b>	<b><u>216 414.56</u></b>

Le budget assainissement est en suréquilibre de 61 275.38 € grâce à une subvention du budget eau

## Budget eau

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
FONCTIONNEMENT	144 650.87	269 956.41
INVESTISSEMENT	54 000.00	69 727.46
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>198 650.87</u></b>	<b><u>339 683.87</u></b>

Le budget service des eaux est en suréquilibre de 141 033 €

Cette année encore, le Conseil municipal, comme promis, a décidé

- de ne pas augmenter les impôts, ni le prix de l'eau et de l'assainissement.
- de ne pas changer le prix du stère de bois d'affouage façonné par les affouagistes (7€ le stère) jusqu'au 20ème stère. A partir du 21ème, le prix du stère passera à 10€
- Le stère de bois façonné et livré par les agents communaux est de 45€ pour toutes les commandes passées 2025 et livraison en 2025 (voire 2026 en cas de retard de livraison des commandes 2025)

Il décide également de ne pas changer les prix des concessions de cimetièrre soit :

Concessions de cimetièrre :

- Concessions trentenaires : 170 €
- Concessions cinquantenaires : 350 €

Concessions cinéraires

- Concessions trentenaires : 200€
- Concessions cinquantenaires : 250€

Columbarium

- Prix de la case : 560 € + prix de la concession cinéraire.
- Jardin du souvenir : gratuit

### ➤ Subventions façades

Le Maire propose de reconduire les subventions pour les façades soit 12,5% dans la limite subventionnable de 4000€ qui s'ajouteront au 25% de la Codecom.  
Le Conseil accepte à l'unanimité.

### ➤ Extension du réseau AEP

Le maire explique que le tuyau de distribution d'eau potable qui alimente la société STOPHYTRA est d'un diamètre inférieur aux dimensions nécessaires à l'alimentation d'une borne incendie. De plus, la pose d'un tuyau d'un diamètre 100 permettrait l'alimentation en eau des 4 immeubles sis à la Louvière.

Il propose donc de faire une étude en liaison avec l'Agence de bassin pour vérifier les besoins réels de ce projet.

Une 1ere estimation fait état d'un besoin de 94 500.00€.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision, mettre en œuvre les demandes de subventions et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### ➤ Parking de la Lochère

Le Maire explique que le parking est terminé, les enrobés sur les trottoirs seront réalisés par la Codecom.

### ➤ Abonnement gratuit aux services d'avertissement pluies intenses

Le maire explique que le service de la protection civile de la Préfecture nous propose un abonnement gratuit aux services d'avertissement sur les pluies intenses et les crues soudaines.

Il sera nécessaire de s'inscrire gratuitement aux services APIC et VIGICRUES FLASH.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision, et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### ➤ Plan de chasse, bagues gibier

A ce jour, les locataires de la chasse, l'ONF et la commune constatent que l'équilibre faune-flore et les intérêts forestiers sont dégradés.

Le Maire propose donc que le plan de chasse cerf, chevreuil et sanglier soit conforme à la demande effectuée par les services de l'ONF.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

### ➤ Contrôle eau incendie

Le maire explique que le SDIS de la Meuse nous a prévenu que dorénavant le maire se trouve détenteur du pouvoir de police spéciale de défense incendie.

De ce fait, il revient de mettre en place le service de défense extérieur contre l'incendie dont le rôle consiste entre autres à la création, à l'aménagement et aux contrôles techniques périodiques des points d'eau incendie.

La périodicité de ces contrôles est fixée à 3 ans et doit être réalisée cette année.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision, et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### ➤ Garantie d'emprunt pour le logement locatif social

Le maire explique que dans le cadre de la construction des 6 logements impasse des vergers et dans le cadre de la délibération du 23 mars 2017 prise par le Département de la Meuse concernant la mise en place de co-garantie avec les collectivités territoriales ou les EPCI directement, pour les projets d'investissements entrepris par l'OPH de la Meuse, la commune de Sampigny porterait une garantie de 50% soit sur le prêt de 285 266.00€, une garantie à hauteur de 142 633.00€.

Madame Delphine PAILLARDIN ne prend pas part aux votes.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision, et signer tous documents relatifs à ce dossier et en particulier la convention à venir, proposée par L'OPH de la Meuse.

### ➤ Vente d'immeuble 3ème manège

Le maire explique qu'ayant repris possession du manège n°3 quartier HARVILLE, il propose que la commune le mette en vente et que cette mission soit confiée à Maître BERNARD notaire à Sampigny.

La population de SAMPIGNY en sera informée par affichage de la présente délibération.

Monsieur Julien BERNARD ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision, et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### ➤ Place arrêts minutes

Le maire présente la demande de M. Franck CHOUMAKER qui souhaite avoir 2 places arrêts minutes en face du stationnement de son camion pizza.

Vu l'article 110.2 et 417.3 du Code de la route,

Et considérant que la sécurité ne serait pas optimale du côté impair de la rue de Sompheu, il propose de créer 2 places de parking minutes coté pair avant l'arrêt de bus.

L'arrêté municipal précisera les jours et horaires d'application.

La signalisation horizontale et verticale sera à la charge du pétitionnaire.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision, et signer tous documents relatifs à ce dossier.

### ➤ Mise à la fourrière des véhicules encombrants

Le maire explique que la commune ne dispose pas de moyens matériels et humains lui permettant d'assurer les prestations d'enlèvement et de mise en fourrière des véhicules en infraction ou accidentés propose de signer une convention avec le garage EVE de Vigneulles pour conclure une délégation de service public.

Le conseil municipal à l'unanimité donne tous les pouvoirs au Maire pour mettre en œuvre cette décision, et signer tous documents relatifs à ce dossier.

## *Le travail de nos agents*

Après trois mois passés en forêt, pour y faire l'entretien et façonner les stères qui seront livrés aux habitants en été, les employés municipaux ont nettoyé la rivière du Mont entre le gayoir et le ponceau qui passe sous la ligne SNCF à proximité du dépôt des déchets verts.



Nettoyage de la rivière du Mont

Puis ils ont commencé la tonte des pelouses et l'entretien des haies du village tout en valorisant les parterres de fleurs.



Le massif de tulipes sur le parcours de santé.

Le cimetière a également été entretenu avant les fêtes de Pâques.

Par ailleurs, l'éclairage de l'église a été remplacé par des leds afin de diminuer la facture énergétique.

Toutes les lampes de la mairie vont également être remplacées dans les prochains jours.

## Les travaux des entreprises



Les 6 logements HLM rue Abbé Laurent sont maintenant sortis de terre et devraient être terminés pour le printemps prochain.



Les enduits de nos lavoirs ont été repris tout comme le remplacement des pierres abimées, reste à finir les portes et le nettoyage du gayoir.

A la Lochère le petit parking de 4 places est fonctionnel, les enrobés sur les trottoirs seront réalisés par la Codecom, comme ceux rue Abbé Laurent.

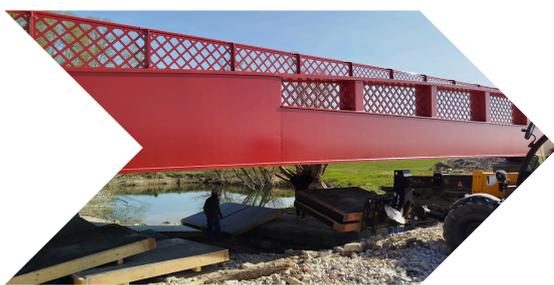
Autres travaux prévus cette année :

- les travaux d'économie d'énergie à la pouponnière : changement des fenêtres, enlèvement des chaudières à gaz et remplacement par des pompes à chaleur et isolation de la cave.
- les aménagements derrière la salle Mariette Vautrin attendent le feu vert de la préfecture sur le projet du CAUE.

Les études sur la sécurité du village seront rendues publiques en septembre et présentées à la population. Le dossier de demande de subvention sera déposée en janvier 2026, tout comme le dossier de remise en état de la rue derrière le Bourg.

A l'extérieur du village, sur la route de Mécrin, les ponts se terminent et la réouverture de cet itinéraire devrait se faire le 16 mai.

A notre demande, une échelle limnimétrique sera installée sur la culée avant du premier pont. Celle-ci nous permettra d'être plus efficaces dans la gestion des crues de la Meuse.



## *Centre de loisirs en juillet*



Comme les années précédentes le CCAS reconduit le centre de loisirs avec Familles Rurales du 7 au 25 juillet, soit 3 semaines.



Nous vous communiquerons toutes les informations par mail fin mai, début juin.

## Vie associative

### DYNASAMP

#### Chasse aux oeufs, lundi 21 avril :

Une dizaine d'enfants ont répondu à notre invitation.  
Chocolats et goûter offerts aux enfants.



#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Vendredi 2 mai

#### À noter dans les agendas :

#### BROCANTE : Jeudi 29 mai

Nous vous attendons nombreux pour notre brocante qui se déroulera rue Abbé Laurent, rue Fontaine Ste Lucie et rue de la Lochère.  
Cette année les emplacements sont gratuits.  
Buvette et restauration sur place.



Vous trouverez le formulaire d'inscription sur notre page Facebook : DYNASAMP.  
Vous pouvez également le demander au : 06 31 06 26 97 ou le récupérer en mairie.



#### Lundi 14 juillet

À 15 heures ouverture des jeux.  
Structures gonflables avec accès gratuit aux enfants sous la responsabilité des parents.  
Restauration et buvette sur place.  
Animation musicale suivie du traditionnel feu d'artifice.

Contact :

Président : Fabrice ARROUGÉ - 06 10 78 56 52

# SAMPY'RUN

Aucune activité particulière pour l'association Sampy'Run pour ce premier trimestre 2025.

Nous avons cependant rencontré des élèves en classe de 1ère SAPA (Service aux Personnes et aux Territoires) de la MFR de Commercy afin de les aider à réaliser un projet dans le cadre du "**Festival des Familles**" prévu **début juin**. Il s'agit d'une marche dans l'esprit **ESCAP'RUN** pour lequel nous leur avons proposé un parcours et leur avons apporté des conseils pour le montage de ce projet.

## L'association Sampy'Run est fière de saluer les performances de 2 de ses adhérentes et traileuses.

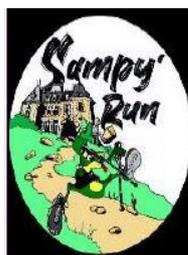
Il s'agit de notre secrétaire Cynthia MATHIEU qui le 5 avril 2025 s'est classée 1ère de sa catégorie sur le Défi des Seigneurs, une course de 80km et 3000m de dénivelé positif. Course sur laquelle elle terminera 8ème femme et 83ème au classement général.



La seconde étant Léa LEFETZ qui, les 12 et 13 avril 2025, s'est classée 3ème femme sur le challenge du Graouilly 2025 pour lequel elle a parcouru 13 km avec 400m de dénivelé positif le 12 avril 2025 et 23km avec 800m de dénivelé positif le 13 avril 2025.

**Félicitations à elles.**

La prochaine activité organisée par Sampy'Run sera **le Défi fou** prévu le **24 mai 2025**



**Enfin, Sampy'Run organise toujours :**

- 1 séance de rando-renfo chaque lundi
- 1 séance de fractionné chaque jeudi
- 1 randonnée chaque samedi matin
- 1 séance de course à pied trail chaque dimanche

Contact : Ludovic Macheboeuf 06 80 54 96 34

# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

# Gym & PILATES



**Chaque jeudi à 9h15** salle Mariette Vautrin.



## Gardez LA FORME

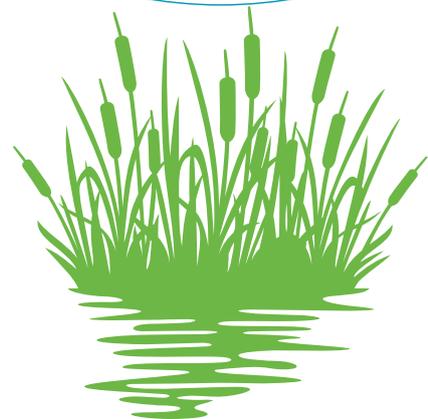


CONTACT :

Par mail : [jcpseene@hotmail.fr](mailto:jcpseene@hotmail.fr) ou francette55300@gmail.com

Par téléphone : **06 12 65 47 10** ou **06 22 18 53 36**

Le samedi 3 mai,  
l'association avait programmé une  
sortie au lac de Madine pour ses adhérents.



# LA VAILLANTE



**Mars 2025 :** Après-midi **CARNAVAL** avec les enfants de l'école de Sampigny : jeux, fabrication de masques, château gonflable, fabrication de beignets et distribution de bonbons.  
52 enfants présents.



Soirée carnaval sur le thème année 80/90 avec la troupe lez'arts.  
Belle ambiance tout au long de la soirée.

**12 avril :** Loto du printemps  
650 joueurs ont participé.



## A venir...

**Dans le cadre des 80 ans de l'association :**

**21 et 22 juin**



Retour de la grenouillade dès le samedi 18 h :  
concert, spectacles de variétés, grand show pyrotechnique



Le dimanche  
Brocante animée par **Bébé CHARLIE** et son landau et les majorettes  
**ETOILES VITROLES**,  
défilé de chars,  
Spectacles non-stop de 12 H à 18 H 30  
avec pour final le sosie de Johnny HALLYDAY,  
**JOHNNY VEGAS**,  
et bien sur dégustation de cuisses de grenouilles.



Renseignements :  
03 29 90 74 41 / 06 27 17 74 95



# MUSIQUES ET CULTURES DU MONDE



L'orchestre Vendredi 13  
*fête ses 50 ans*  
le vendredi 13 juin 2025 à 20h  
à Sampigny, salle Mariette Vautrin

*Menu à 43€ par personne*

Apéritif : Crémant de bourgogne  
Foie gras mi-cuit  
Trou Lorrain  
Arlequin de volaille à la forestière  
Gratin Dauphinois  
Salade et duo de fromages  
Entremet vanille confit de framboises



Réservation : 06 12 57 55 70 [francois.vuillaume@sfr.fr](mailto:francois.vuillaume@sfr.fr)

Date limite d'inscription : 30 mai

[Vous pouvez retirer des bons d'inscription à la mairie.](#)

## Bienvenue à LCDC

Une nouvelle association à Sampigny

le caillou dans la chaussure



L'association est formée des musiciens du groupe LCDC qui produit des chansons rock engagées. Le groupe est en train d'enregistrer son premier album en studio. Les maquettes et les clips des chansons sont visibles sur le site du groupe.

<http://www.lcdlc.eu>

Le groupe sera en concert le **21 juin à Sampigny** dans le cadre de la fête de la musique et des 80 ans de la Vaillante.

# NOUVELLE GENERATION

Repas moules frites, le 13 mars dernier



Le concours de belotte, le 27 avril

*And the Winner is...*



A venir...

- Journée au Lac du Der, le 22 mai



- Journée de l'amitié avec Génération Mouvement, le 16 juin

- Barbecue à la baraque de chasse, en juillet



- Festival du patchwork à Sainte Marie aux Mines



- En préparation : Sortie au cabaret ! en septembre



- Fête du beaujolais, 20 novembre

et nous serons présents au marché de Noël !  
29 et 30 novembre



# APPEL



La dixième édition du FASo aura lieu le dimanche 28 juin 2026  
Nous recherchons des bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation et le déroulement du festival. Pour toute information contacter J-Yves CHIARA au 06.74.15.54.00



Le magasin de l'association est toujours ouvert les samedis après midi et sur demande au 06.74.15.54.00 pour un cadeau ou des idées de décoration originale.



L'association a imaginé et réalisé un espace « africain » au Lycée Henri Vogt de Commercy

Après son premier jeu, dont tous les exemplaires ont été écoulés, APPEL vous propose son deuxième jeu coopératif, « MABUNI Les potières » d'une durée d'une heure, il se joue jusqu'à 5 personnes .



L'escape game « La caverne des ancêtres » est ouverte 7 jours / 7  
Venez découvrir et jouer dans un univers original.

37 rue Poincaré à Sampigny.

<http://www.caverne-ancetres.com/index.html>

APPEL 2 rue petite de l'orme 55300 SAMPIGNY téléphone 06.63.87.86.78  
[appel@ecole-appel.fr](mailto:appel@ecole-appel.fr)

**Et pourquoi pas avoir un geste pour une petite fille ou un petit garçon qui voudrait aller à l'école et qui le pourrait grâce à vous ? Notre centre scolaire de Dédougou doit accueillir encore plus d'enfants en raison des nombreuses personnes qui fuient les attaques djihadistes...**

## ARTAG

ARTAG, plutôt discrète cette année sur Sampigny a continué son soutien technique auprès de différents groupes qu'elle a produit sur la région grand EST et en Ardèche.



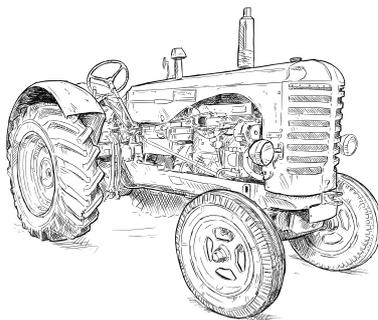
Actuellement nous travaillons en collaboration avec une association voisine du sud meusien, à la préparation d'un festival, alliant art et musique, qui se produira à la fin de l'été. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des lieux et dates pour nous y rejoindre.

En parallèle, des cours de pilates et de renforcement musculaires sont toujours dispensés via Artag sur les communes de Bislée et Chonville.



### *Visite insolite le samedi 24 mai*

En provenance de Vigneulles-lès-Hattonchâtel, 50 à 60 tracteurs anciens, de l'association des "Passionnés de Tracteurs et Matériels Agricoles Anciens", basée à Viéville-sous-les-Côtes, feront étape dans le village le temps de midi, derrière la salle Mariette Vautrin, lors de leur balade d'environ 70 km sur le territoire Meusien.



# Impôt sur le revenu

Date limite par internet : **5 juin 2025**

Déclarez vos revenus en ligne  
(vérifiez, corrigez, complétez les informations)

Date limite pour le dépôt de la déclaration papier :  
**20 mai 2025**

(uniquement dans les cas où vous n'êtes pas en capacité de déclarer vos revenus en ligne)

Votre avis suite à déclaration vous sera utile pour réaliser  
vos démarches administratives

Vos questions :

- au 0 809 401 401 ;
- sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) (via votre messagerie sécurisée) ;
- au Service des impôts des particuliers (Bar-le-Duc, Commercy et Verdun) avec ou sans RDV ;
- dans l'une des 21 France services du département



## Informations diverses et pratiques

# Restez informés !

### Informations directes par mail

Pour toutes informations diverses (ex : travaux, coupures d'eau, chats perdus, etc...) la Mairie communique par mail. Nous envoyons un maximum de renseignements afin que vous soyez informés dans les plus brefs délais.

Les personnes n'ayant pas communiqué leurs adresses mail et voulant être informées peuvent nous les envoyer à l'adresse suivante : [mairie@sampigny.fr](mailto:mairie@sampigny.fr) ou venir chercher une fiche information en Mairie.

Nous rappelons que ces informations sont strictement confidentielles et que nous ne divulguons aucune adresse sans l'accord de la personne concernée

Enregistrez l'adresse de la Mairie dans vos contacts pour que nos mails ne soient pas considérés comme SPAM



C'est obligatoire ?  
Oui !

Où ?  
A la mairie de ton domicile !

## Tu as 16 ans ?

# Le recensement c'est maintenant !



Pourquoi ?  
On t'explique tout ici

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

## Rappel de la réglementation préfectorale



Pour les particuliers, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses, scies, etc., ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants** :

- du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Les artisans et entreprises ne sont pas soumis à ces mêmes horaires.

Merci donc de pratiquer ces activités avec civisme.



Pour le bien-être de tous, et le respect de chacun, les propriétaires de chiens sont priés de ramasser les déjections de leurs compagnons !!!



Il n'y a pas de petits papiers  
Il n'y a pas de petits mégots  
Il n'y a pas de petites crottes  
IL N'Y A PAS DE PETITES INCIVILITÉS !

**RAPPEL : Des canisacs sont distribués gratuitement à la Mairie**



# CALENDRIER DES COLLECTES

## 2025

HAN-SUR-MEUSE, MENIL-AUX-BOIS, SAMPIGNY

Légende des collectes	
	OMR Sacs noirs
	TRI Sacs transparents

### AVRIL

01	MARDI
02	MERCREDI 
03	JEUDI
04	VENDREDI
05	SAMEDI
06	DIMANCHE
07	LUNDI 
08	MARDI
09	MERCREDI 
10	JEUDI
11	VENDREDI
12	SAMEDI
13	DIMANCHE
14	LUNDI
15	MARDI
16	MERCREDI 
17	JEUDI
18	VENDREDI
19	SAMEDI 
20	DIMANCHE 
21	LUNDI
22	MARDI
23	MERCREDI 
24	JEUDI
25	VENDREDI
26	SAMEDI
27	DIMANCHE
28	LUNDI
29	MARDI
30	MERCREDI 

### MAI

01	JEUDI
02	VENDREDI
03	SAMEDI
04	DIMANCHE
05	LUNDI 
06	MARDI
07	MERCREDI 
08	JEUDI
09	VENDREDI
10	SAMEDI
11	DIMANCHE
12	LUNDI
13	MARDI
14	MERCREDI 
15	JEUDI
16	VENDREDI
17	SAMEDI
18	DIMANCHE
19	LUNDI 
20	MARDI
21	MERCREDI 
22	JEUDI
23	VENDREDI
24	SAMEDI
25	DIMANCHE
26	LUNDI
27	MARDI
28	MERCREDI 
29	JEUDI
30	VENDREDI
31	SAMEDI

### JUIN

01	DIMANCHE
02	LUNDI 
03	MARDI
04	MERCREDI 
05	JEUDI
06	VENDREDI
07	SAMEDI
08	DIMANCHE
09	LUNDI
10	MARDI
11	MERCREDI 
12	JEUDI
13	VENDREDI
14	SAMEDI
15	DIMANCHE
16	LUNDI 
17	MARDI
18	MERCREDI 
19	JEUDI
20	VENDREDI
21	SAMEDI
22	DIMANCHE
23	LUNDI
24	MARDI
25	MERCREDI 
26	JEUDI
27	VENDREDI
28	SAMEDI
29	DIMANCHE
30	LUNDI 

PENSEZ A SORTIR VOS BACS  
ET SACS LA VIELLE AU SOIR

# CALENDRIER DES COLLECTES

## 2025

HAN-SUR-MEUSE, MENIL-AUX-BOIS, SAMPIGNY

Légende des collectes	
	OMR Sacs noirs
	TRI Sacs transparents

### JUILLET

01	MARDI
02	MERCREDI 
03	JEUDI
04	VENDREDI
05	SAMEDI
06	DIMANCHE
07	LUNDI
08	MARDI
09	MERCREDI 
10	JEUDI
11	VENDREDI
12	SAMEDI 
13	DIMANCHE 
14	LUNDI
15	MARDI
16	MERCREDI 
17	JEUDI
18	VENDREDI
19	SAMEDI
20	DIMANCHE
21	LUNDI
22	MARDI
23	MERCREDI 
24	JEUDI
25	VENDREDI
26	SAMEDI
27	DIMANCHE
28	LUNDI 
29	MARDI
30	MERCREDI 
31	JEUDI

### AOUT

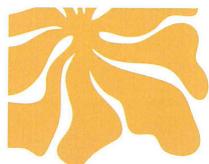
01	VENDREDI
02	SAMEDI
03	DIMANCHE
04	LUNDI
05	MARDI
06	MERCREDI 
07	JEUDI
08	VENDREDI
09	SAMEDI
10	DIMANCHE
11	LUNDI 
12	MARDI
13	MERCREDI 
14	JEUDI
15	VENDREDI
16	SAMEDI
17	DIMANCHE
18	LUNDI
19	MARDI
20	MERCREDI 
21	JEUDI
22	VENDREDI
23	SAMEDI
24	DIMANCHE
25	LUNDI 
26	MARDI
27	MERCREDI 
28	JEUDI
29	VENDREDI
30	SAMEDI
31	DIMANCHE

### SEPTEMBRE

01	LUNDI
02	MARDI
03	MERCREDI 
04	JEUDI
05	VENDREDI
06	SAMEDI
07	DIMANCHE
08	LUNDI 
09	MARDI
10	MERCREDI 
11	JEUDI
12	VENDREDI
13	SAMEDI
14	DIMANCHE
15	LUNDI
16	MARDI
17	MERCREDI 
18	JEUDI
19	VENDREDI
20	SAMEDI
21	DIMANCHE
22	LUNDI 
23	MARDI
24	MERCREDI 
25	JEUDI
26	VENDREDI
27	SAMEDI
28	DIMANCHE
29	LUNDI
30	MARDI

PENSEZ A SORTIR VOS BACS  
ET SACS LA VIELLE AU SOIR





MAI/JUIN 2025



# PLANNING DU RELAIS

## PETIT DÉJEUNER

à la salle socioculturelle à Lacroix/Meuse

MAI 07

## DINETTE PARTY

à la salle des fêtes à Sampigny

MAI 14

## ACCUEIL DES ÉLÈVES CAP AEPE DE LA MFR DE COMMERCY

à la salle des fêtes à Kœur-la-Petite

MAI 16

## BIBLIOTHÈQUE

à la bibliothèque à Saint Mihiel à 10h00

MAI 15

## ATELIER FÊTE DES MÈRES

à Saint Mihiel au Tiers Lieu 13 rue sur Meuse

MAI 22

## LE RIEN QUI DEVIENT TOUT

à la salle socioculturelle à Lacroix/Meuse

MAI 21

## LE BAIN DES TROIS PETITS COCHONS

à la salle des fêtes à Sampigny

MAI 28

## BABY GYM

au DOJO à Lacroix/Meuse

JUIN 4

## RANDO POUSSETTE

RDV à la promenade des dragons à Saint Mihiel à 9h45

JUIN 5

## ÉVEIL MUSICAL

à la base de plein air à Saint Mihiel à 10h00

JUIN 11

## ATELIER FÊTE DES PÈRES

à la salle des fêtes à Kœur-la-Petite

JUIN 12

## BABY GYM

à la salle des fêtes à Sampigny

JUIN 18

## BIBLIOTHÈQUE

à Saint Mihiel à 10h00

JUIN 19

## RIZ COLORÉ

à la salle socioculturelle à Lacroix/Meuse

JUIN 25

## ATELIER CUISINE

à la salle des fêtes à Kœur-la-Petite

JUIN 26

## JEUX D'EAU ET PIQUE-NIQUE

à la base de plein air à Saint Mihiel à 10h00

JUILLET 2

## Les assistantes maternelles du secteur

Mme GUILLET Dyane  
7 rue de l'église SAMPIGNY  
06 35 10 33 72

Mme RIVIERE Valérie  
4 rue de la Motte SAMPIGNY  
06 83 63 45 93

Mme LAVAL Amandine  
1 rue des juifs MECRIN  
06 71 99 32 36



ACCUEIL ENTRE 9H30 ET 12H00  
ACTIVITÉS RÉSERVÉES AUX ASSISTANTES  
MATERNELLES ET AUX PARENTS EMPLOYEURS

## Cours d'informatique



Les cours d'informatique sont dispensés par  
Monsieur et Madame PAQUOT  
Si vous êtes intéressés, rendez-vous



**tous les mercredis de 10h à 12h**

avec votre matériel (PC portable, tablette)

Assistante sociale de secteur :



Florie RENAULT  
[florie.renault@meuse.fr](mailto:florie.renault@meuse.fr)  
Service Social Territorial de Saint Mihiel  
Direction Prévention et Accompagnement  
Pôle Vie Familiale et Sociale  
Département de la Meuse  
Téléphone : 03.29.89.12.82 / Poste : 7076



## Permanences

UDAP de la Meuse  
en Sous-préfecture de Commercy :

Premier mercredi du mois de 14h à 17h

Les porteurs de projets sont invités à contacter uniquement l'unité  
départementale de l'architecture et du patrimoine de la Meuse (UDAP 55) au  
numéro suivant 03 29 79 93 80 ou en cas d'absence,  
le standard du service 03 29 79 93 83



## Accès au droits et lutte contre les violences

Commercy - sous préfecture :

1er jeudi du mois  
de 9h à 12h  
3e jeudi du mois  
de 14h à 17h  
Sans Rendez-vous

Saint-Mihiel - Mairie/CCAS

Place des Moines :

1er mardi du mois  
de 14h à 17h  
Sans Rendez-vous



vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes  
les questions du logement

Commercy  
Sous-Préfecture  
Maison France Service

Le 2e et 3e lundi du mois  
de 9h30 à 12h00.

Saint-Mihiel  
France Services du Sammiellois  
Rue du palais de Justice

Le 4e mardi du mois  
de 14h15 à 16h00

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 03 83 27 62 72 ou par mail à l'adresse [contact@adil54-55.fr](mailto:contact@adil54-55.fr). Notre ligne téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et le lundi et le mardi de 13h30 à 16h00. Possibilité de rendez-vous en visioconférence

Conciliateur de justice  
sur RDV

[dropinski.conciliateurdejustice@orange.fr](mailto:dropinski.conciliateurdejustice@orange.fr)

03 29 89 19 02 (choix 2)

1er mardi du mois 14h30 - 17h30 dans les locaux de France services

**Nous contacter**  
**03.29.90.70.44**  
**mairie@sampigny.fr**

Horaires d'ouverture de la mairie :  
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30  
Samedi de 9h00 à 12h00  
Horaires d'ouverture de l'agence postale :  
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
Samedi de 9h00 à 11h30

Numéro d'astreinte : **07.50.56.29.84**  
Urgences uniquement



Editeur : commune de Sampigny  
Directeur de la publication : François Vuillaume  
Comité de rédaction : Delphine Paillardin/Michèle Arrougé/Dolorès Lallement/  
Claude Maillot/Sarah Delawoëvre/Alexandra Bertrand  
Imprimé par nos soins